

**DOSSIER DE CANDIDATURE
FORMATION CONTINUE**

Photo (à coller et
non agrapper)

Cadre réservé à l'administration

N° de dossier :

Reçu le :

Admis

Non admis

INFORMATIONS PERSONNELLES

Titre : _____ Nom : _____ Prénom : _____

Nom de jeune fille : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Âge : _____ ans.

Ville de Naissance : _____ Département : ____ Pays : _____

Nationalité : _____

Adresse postale : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Mobile :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Email personnel : _____

Situation de famille : _____ Nombre d'enfants à charge : _____

N° Sécurité Sociale :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date de validité du : ____ / ____ / ____ au : ____ / ____ / ____

(Ces dates sont présentes sur les nouvelles attestations de la sécurité sociale).

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Établissement : _____

Statut juridique : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone :

--	--	--	--	--	--

 Mobile :

--	--	--	--	--	--

Email : _____

Fonction/Poste : _____

Occupé depuis le : _____

DERNIER DIPLÔME OBTENU

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

FORMATIONS / DIPLÔMES OBTENUS

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

Intitulé du diplôme : _____

Université / École : _____ Année d'obtention : _____

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Il est impératif que **les modalités de règlement** de votre formation, financement personnel ou financement établissement soient fixées au moment du dépôt de ce dossier de candidature. En effet, l'Université ne pourra pas modifier cette procédure une fois la convention de formation signée. Dans le cadre d'un CPF de transition (anciennement CIF) ou autre prise en charge, le dossier à remplir par l'organisme devra être adressé, accompagné d'une enveloppe format A4 (22.9 x 32.4 cm) timbrée à votre adresse, au :

Service de la Formation Continue Site Sud - 163 rue Auguste Broussonnet - 34090 Montpellier
Tel : 04 34 43 21 21

RENSEIGNEMENTS À FOURNIR

Dans le cadre d'un financement établissement :

La convention de formation est obligatoirement signée avec votre employeur, mais la formation peut être réglée pour tout ou partie par un tiers (opco, anfh, groupe ...).

Pour les organismes tels que les OPCO, AGEFOS et ANFH, les réponses des demandes de financement doivent être communiquées avant l'entrée en formation.

Dans le cadre d'une subrogation de paiement, un avenant financier devra être annexé à cette réponse.

a) **Convention de Formation** : (entreprise/établissement)

Nom du candidat : _____

Nom de l'employeur : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ VILLE : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Numéro SIRET : _____

Code APE : _____ Forme Juridique : _____

Numéro de TVA intracommunautaire : _____

Nom de la personne à contacter pour le suivi du dossier : _____

Email : _____

b) **Règlement de la Formation** :

NOM de l'Organisme, OPCO ou entreprise qui règlera directement la formation à l'Université :

Adresse : _____

Code postal : _____ VILLE : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Numéro SIRET : _____

Code APE : _____ Forme Juridique : _____

Nom de la personne à contacter pour le suivi du dossier : _____

Email : _____

Prise en charge : totale partielle * **Si partielle indiquez le montant* : _____

Facturation de la Formation : totalité sur l'année civile de rentrée

au prorata du temps sur chaque année civile

totalité en fin de formation

Joindre obligatoirement à cette fiche une attestation de prise en charge financière tamponnée et signée de l'employeur ou de l'organisme de prise en charge.

Dans le cadre d'un financement personnel :

Le règlement des frais de la formation pourra s'effectuer en 3 échéances maximum.

COMMENT AVEZ VOUS APPRIS L'EXISTENCE DE CE DIPLÔME ?

- Presse nationale précisez :
- Presse régionale précisez :
- Salon / Congrès précisez :
- Site internet
- Relation professionnelle
- Relation personnelle
- Professeur
- Cellule d'information
- Ancien élève
- Emailing/ Plaquettes
- Autre précisez :

Je soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies dans ce dossier et vous adresse mon dossier de candidature, ainsi que les documents demandés en vue de mon admission.

Date : _____

Signature :

ADRESSE D'ENVOI DU DOSSIER

CESEGH

À l'attention de Mme Julie GARCIA
Arche Jacques Cœur - 222 place Ernest Granier
CS 79025 - 34965 MONTPELLIER CEDEX 2
Tel : 04 99 13 60 50 – Email : contact@cesegh.fr

DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

À compter du 11/07/2019 jusqu'au 04/09/2019

(cachet de la Poste faisant foi)

Tout dossier incomplet ou reçu en dehors de cette période sera rejeté.

(Les informations figurant dans ce dossier resteront strictement confidentielles)

La liste définitive des candidats admis sera connue au plus tard le 11 septembre 2019.

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- ⇒ Dossier dûment complété et signé,
- ⇒ Lettre de motivation manuscrite (cf. document joint – 2 pages maximum),
- ⇒ Curriculum vitae,
- ⇒ Attestation de prise en charge financière signée par l'employeur ou l'organisme financeur (si subrogation de paiements) **en supplément des informations fournies dans le dossier sur le « financement de la formation »**,
ou,
pour les financements personnels, un engagement sur l'honneur du candidat à régler sa formation lui-même,
- ⇒ Photocopie de votre dernier diplôme obtenu,
- ⇒ Photocopie de votre pièce d'identité (pour les femmes mariées, la carte d'identité doit comporter le nom de jeune fille et le nom d'épouse, sinon fournir la photocopie de l'acte de mariage) en cours de validité,
- ⇒ 1 enveloppe format A4 affranchie au tarif lettre en vigueur pour 21 à 100g, **libellée à l'adresse du candidat**,
- ⇒ 1 photographie d'identité collée et non agraphée à l'emplacement réservé,
- ⇒ Un chèque de 40 € à l'ordre du CESEGH pour les frais de dossier (ce chèque sera restitué aux candidats non admis).

TARIF

- **Frais pédagogique : 5 800 €**

Dans le cas de votre admission à l'Université, nous aurions besoin de connaître votre numéro INE ou BEA (*numéro unique délivré individuellement*) que vous trouverez sur l'un des documents suivants :

- sur la copie de votre **relevé de notes** du Baccalauréat (pour les personnes l'ayant obtenu après 1995), de la licence, du master, d'un diplôme d'Université...
- ou sur la copie de votre **pass'étude** ou **carte d'étudiant** si vous avez déjà été inscrit dans une Université.

* Ne sont pas titulaires de ce numéro :
- les diplômés avant 1995,
- les infirmier(e)s diplômés d'État.

LETTRE DE MOTIVATION

Exposez les raisons qui vous conduisent à déposer votre candidature
à la Certification Professionnelle Gestionnaire de SSIAD

PLANNING PRÉVISIONNEL

1. **Octobre 2019**

Mercredi 02/10/2019 (dès 14h00)
Jeudi 03/10/2019
Vendredi 04/10/2019

2. **Novembre 2019**

Mercredi 13/11/2019
Jeudi 14/11/2019
Vendredi 15/11/2019

3. **Décembre 2019**

Lundi 16/12/2019
Mardi 17/12/2019
Mercredi 18/12/2019

4. **Janvier 2020**

Mercredi 22/01/2020
Jeudi 23/01/2020
Vendredi 24/01/2020

5. **Février 2020**

Mercredi 19/02/2020
Jeudi 20/02/2020
Vendredi 21/02/2020

6. **Mars 2020**

Mercredi 11/03/2020
Jeudi 12/03/2020
Vendredi 13/03/2020

7. **Avril 2020**

Mercredi 15/04/2020
Jeudi 16/04/2020
Vendredi 17/04/2020

8. **Mai 2020**

Lundi 18/05/2020
Mardi 19/05/2020
Mercredi 20/05/2020

9. **Juin 2020**

Mercredi 17/06/2020
Jeudi 18/06/2020
Vendredi 19/06/2020

10. **Septembre 2020**

Mercredi 02/09/2020
Jeudi 03/09/2020
Vendredi 04/09/2020

11. **Octobre 2020**

Mercredi 07/10/2020
Jeudi 08/10/2020
Vendredi 09/10/2020

12. **EXAMENS**

Jeudi 19/11/2020
Vendredi 20/11/2020

CESEGH

Centre d'Etudes Supérieures en
Economie et Gestion Hospitalière



SERVICE FORMATION CONTINUE
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

FORMATION UNIVERSITAIRE
DIPLOMANTE

NIVEAU 2

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE GESTIONNAIRE DE SSIAD

5

La Certification professionnelle Gestionnaire de SSIAD, inscrite au RNCP et de niveau 2, créée à l'initiative de l'UNASSI (Union Nationale des Associations & Services de Soins Infirmiers), est un diplôme délivré par l'Université de Montpellier, en partenariat avec le CESEGH, qui sanctionne une formation assurée conjointement par des universitaires et des professionnels du secteur de la santé.

Le contenu de ce diplôme a été élaboré pour répondre aux exigences et aux besoins de qualification prévus par les textes réglementaires.

Responsable du diplôme : Emmanuel TERRIER, Maître de conférences Droit, MOMA, Université de Montpellier

Le diplôme

Les objectifs de la formation sont d'acquérir, renforcer et perfectionner les connaissances et les compétences nécessaires et indispensables au pilotage d'un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD). Le diplôme traite de l'environnement socio-économique, de la population accueillie, du cadre législatif médico-social, de la gestion des ressources humaines et de la gestion financière et budgétaire.

Le public concerné

Ce diplôme est ouvert, au titre de la formation continue, à des professionnels en poste ayant des responsabilités d'encadrement au sein d'un SSIAD: Responsable de SSIAD, Infirmier coordinateur, Infirmier, Cadre administratif et Agent administratif justifiant d'une durée d'exercice professionnel d'au moins 3 ans.

La formation

Débutant en octobre, l'ensemble de la formation totalise 200 heures d'enseignement et se déroule sur 14 mois à raison de 3 jours consécutifs par mois (hors période estivale). L'organisation des études permet ainsi le maintien de l'activité professionnelle.

Le diplôme est sanctionné par un examen écrit et par rédaction et la soutenance d'un mémoire.

Conditions d'admission

L'admission se fait par sélection sur dossier de candidature. Si nécessaire, un entretien de motivation peut avoir lieu devant un jury composé des responsables de la formation et de professionnels.

Possibilité de paiement échelonné sur 2 exercices comptables.

Modalités d'inscription :

Dossier de candidature à télécharger sur le site

<http://www.cesegh.fr>

Tarif

Droits spécifiques : 5 800 €

En partenariat avec





CERTIFICATION PROFESSIONNELLE GESTIONNAIRE DE SSIAD

Les enseignements

Module 1 - Economie de la santé – Systèmes de santé

15 h

Module 2 - Cadre réglementaire

- Environnement réglementaire des ESMS
- Outils de mise en œuvre des droits des usagers
- Conditions techniques d'organisation et de fonctionnement des SSIAD
- Statuts juridiques
- RGPD

9 h

Module 3 - Financement du secteur médico-social et tarification

- Financement et tarification du secteur sanitaire et médico-social :
 - PLFSS
 - ONDAM
 - CNSA
 - les modalités de financement du secteur médico-social
 - la tarification des SSIAD
 - le cadre légal et réglementaire
- Techniques comptables et élaboration budgétaire :
 - instruction comptable M22, décret budgétaire et comptable
 - élaboration du bilan, du compte de résultat, des sections d'investissement et d'exploitation et du budget prévisionnel
- La tarification
- Appel à projet : procédure, cadre réglementaire, cahier des charges

54 h

Module 4 - Évaluations-Qualité-Performance

- La loi ASV – Adaptation de la Société au Vieillessement : Repérage de la fragilité, réseaux (MAIA, PRADO, PAERPA, SPASAD...)
- Démarche qualité : objectifs et finalités
- Evaluation interne, évaluation externe : le cadre réglementaire
- Recommandations des bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM et référentiels
- Performance (indicateurs de l'ANAP)

27 h

Module 5 - Droit social

- Bases du droit du travail
- Gestion de la paie
- Recrutement et rupture du contrat
- Conduite d'entretiens (recrutement, disciplinaire)
- Gestion des plannings
- Législation du travail dans le secteur public hospitalier et territorial

36 h

Module 6 - Gestion des ressources humaines

- Fiches de fonctions / Document unique de délégation du directeur (DUD)
- Management d'équipe / Projet de service
- Entretien annuel et professionnel du salarié
- Programmation neuro-linguistique
- Formation professionnelle
- Gestion des conflits

45 h

Module 7 - Gestion des risques

- La démarche de gestion globalisée des risques : procédures et outils
- Traçabilité, partage de l'information, confidentialité
- Le dossier de l'utilisateur : utilisation, accès, archivage

14 h

Le corps professoral

Frédéric AURIOL

Avocat
Perpignan

Simon BARBERIO

Cadre référent unité santé mentale
et soins de premier recours
ARS Occitanie - Montpellier

Camille DE BAILLEUL

Avocat - Cabinet Barthélémy
& Associés
Montpellier

Anne DUMUIS

Conseillère technique URIOPSS
Occitanie
Montpellier

Nicole FAGET

Présidente d'honneur UNASSI
Castelnaud-Magnoac

Claire GRENIÉ

Consultant
Sète

Laure JOUANIN

Consultante - Sociologue
Qualité - Évaluation - Gestion des
risques
Montpellier

Pierre-Brice LEBRUN

Enseignant en Droit dans le secteur
social et médico-social
Paris - Toulouse

Nathalie MANAUT

Consultante « Futur Antérieur »
Montreuil

Carol ORTEGA

Directrice administrative et sociale
Association PEP 34 - Montpellier

Anne-Laure PERIES

Associée Capstan Avocats
Montpellier

Sébastien POMMIER

Directeur Général
Association Sauvegarde 13
Marseille

Axelle PRUVOT

Chargée de projets ANAP
Paris

Olivier SMALLWOOD

Avocat
Montpellier

Emmanuel TERRIER

Maître de conférences Droit, MOMA
Université de Montpellier

Emmanuelle TROUILLET

Directeur financier chargé
du contrôle de gestion et de
la tarification
Association Le Clos du nid
Marvejols

Marie TYAR-BOISSONNADE

Psychologue Consultant
Montpellier